



Performax Or – Foire aux questions

À propos du nouveau taux du crédit de rendement

1. Quel est le nouveau taux du crédit de rendement?

Pour la période du 31 mars 2013 au 30 mars 2014, le taux du crédit de rendement (CR) des contrats Performax Or a été fixé à 6,5 %. Nous sommes résolus à maintenir une forte présence sur le marché de l'assurance vie entière. Le taux du crédit de rendement de Performax Or a été revu à la hausse pour l'année en cours afin que vous et vos clients profitiez d'un produit vie entière encore plus concurrentiel.

2. Pour quelles raisons le taux a-t-il été majoré?

Le 1^{er} janvier 2007, les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) ont été modifiés et prévoient désormais l'application des normes comptables d'évaluation à la valeur du marché. Nous avons donc revu notre formule de nivellement pour intégrer ces changements. Un des rajustements portait sur les titres à revenu des placements en actions. Nous avons donc dû réaliser sur une période de cinq ans la totalité des gains découlant des placements en actions qui avaient été reportés selon l'ancienne formule. Le rajustement a eu comme effet de bonifier le rendement nivelé du Compte canadien des contrats avec participation de Manuvie pendant cette période. La période de rajustement étant terminée, nous constatons une baisse du taux qui est peu habituelle dans le cas d'un rendement nivelé. Afin de contrer les répercussions de cette fluctuation causée par les changements apportés aux PCGR, nous avons fixé le taux du CR à 6,5 %.

Par ailleurs, il semble de plus en plus évident que les taux d'intérêt historiquement bas que nous connaissons vont perdurer pendant un certain temps encore, ce qui affaiblira les rendements. Si les taux d'intérêt et les rendements sur le marché des actions demeurent à la baisse pendant encore longtemps, il est possible que les taux de rendement des placements et le taux du crédit de rendement diminuent davantage.

Changements apportés aux valeurs de rachat garanties

3. Quels changements sont apportés aux valeurs de rachat garanties?

Les valeurs de rachat garanties sont établies selon un taux par millier de dollars de capital-décès garanti. Le pourcentage du capital-décès garanti que représente la valeur de rachat augmente progressivement au fil des ans jusqu'à ce que la valeur de rachat garantie égale le capital-décès garanti, habituellement vers l'âge de 100 ans. Dans le cas des contrats et des couvertures visés par les nouveaux taux de la valeur de rachat garantie, la valeur de rachat garantie et le capital-décès garanti atteindront la parité après le 100^e anniversaire de naissance de l'assuré.



Désormais, les valeurs de rachat garanties se constitueront plus tôt, soit à compter de la cinquième année. À la sixième année, les valeurs de rachat garanties seront plus élevées qu'auparavant. Puis, lors des années suivantes, elles seront moins élevées qu'auparavant. Globalement, cela signifie que les nouvelles valeurs de rachat garanties vont croître plus lentement que les anciennes et qu'elles finiront par correspondre plus tard au capital-décès garanti.

4. Quelles répercussions ce changement aura-t-il sur les valeurs du contrat?

Comme la valeur de rachat garantie est comprise dans la valeur de rachat totale, le changement aura une incidence sur la valeur de rachat totale.

Le crédit de rendement annuel découlant de la valeur de rachat garantie sera également moins élevé à partir de la septième année. Cette réduction du crédit de rendement se traduira par une diminution du montant d'assurance libérée pouvant être souscrit, ce qui aura des répercussions sur le capital-décès total. Ces répercussions varieront selon l'âge à la souscription, le type de couverture, la durée du coût, l'option du crédit de rendement, la période de paiement et le niveau de financement.

Important : Les changements apportés aux valeurs de rachat garanties n'ont pas d'incidence sur le crédit de rendement minimum garanti, le taux de l'assurance libérée et de l'assurance de l'option Dépôts ou les taux de l'assurance libérée réduite.

5. Pourquoi avez-vous effectué ce changement?

Les faibles taux d'intérêt ont exercé des pressions sur les coûts des garanties comprises dans les contrats d'assurance permanente. Comme il est devenu de plus en plus évident que la faiblesse actuelle des taux d'intérêt allait perdurer pendant un certain temps, nous devons apporter les changements nécessaires pour continuer d'offrir à nos clients une gamme intéressante de produits de valeur comme ils s'y attendent.

6. Quels contrats sont visés par les changements?

Les changements n'ont aucune incidence sur les contrats dont la date d'établissement est antérieure au 21 janvier 2012.

Les changements visent les contrats établis le 21 janvier 2012 ou à une date ultérieure seulement si une nouvelle couverture leur est ajoutée. Si la nouvelle couverture a été souscrite après le 28 mars 2013, les nouvelles valeurs de rachat garanties s'appliqueront. Les changements n'auront aucune incidence sur les couvertures existantes.

Les nouvelles valeurs de rachat garanties s'appliqueront également aux garanties Croissance accéléré de la valeur de rachat (AAVR) greffées à de nouvelles couvertures ajoutées à des contrats établis le 21 janvier 2012 ou à une date ultérieure.

Les nouveaux contrats établis après le 28 mars 2013 comporteront de nouvelles valeurs de rachat garanties.

Changements apportés au Système Diamant

7. Pourquoi avez-vous ramené à 0 % le taux du crédit de rendement par défaut dans le Système Diamant (et enlevé l'expression taux actuel)?

Nous croyons que le taux du projet informatisé doit être établi d'après les hypothèses à long terme émises à l'égard du Fonds Performax Or, et non pas d'après le taux actuel du crédit de rendement qui n'est valide que pour les 12 prochains mois. Comme le taux du crédit de rendement est fixé annuellement, même au premier anniversaire contractuel, un taux de crédit de rendement différent sera probablement utilisé pour calculer le CR.

L'intérêt de Performax Or réside dans sa capacité à permettre une croissance à long terme. Donc, pour obtenir un projet informatisé réaliste, vous devez escompter un rendement que vous considérez comme raisonnable à long terme, plutôt que d'utiliser le taux actuel.

Dans le Système Diamant, nous avons changé pour 0 % le taux du crédit de rendement par défaut afin d'inciter les conseillers à indiquer un taux de rendement à long terme pour le fonds et les aider à établir des attentes réalistes pour les clients.

8. Comment puis-je savoir quel taux utiliser dans un projet informatisé?

Pour créer efficacement un projet informatisé Performax Or, vous devez supposer un taux de rendement à long terme raisonnable pour les 20, 30 ou 40 prochaines années. Il vous faut ensuite sélectionner un taux pour le projet, ou de multiples taux sur plusieurs années, en fonction de vos prévisions.

Nous fournissons des renseignements sur le fonds, sa composition ainsi que ses rendements antérieurs, afin de vous aider à faire des projections à long terme raisonnables et à établir des attentes réalistes pour vos clients.

Voici quelques ressources qui pourraient vous être utiles :

[Le Fonds de placement Performax Or – Rapport de 2012](#)

[Compte des contrats avec participation Performax](#)

[Projets informatisés Performax Or](#)

À propos des contrats vie entière

9. Quelle est la différence entre le taux d'intérêt des participations et le barème des participations pour un contrat avec participation?

Bien qu'on interchange parfois ces expressions, elles désignent des éléments bien différents. Le barème des participations sert à calculer les participations payables à l'égard d'un contrat d'assurance. La formule de calcul (que les assureurs ne communiquent pas au client) est complexe et elle tient compte de plusieurs facteurs. Le taux d'intérêt des participations est l'un des nombreux facteurs utilisés dans la formule de calcul des participations. C'est la composante du calcul qui a trait aux placements.

10. Pourquoi le taux d'intérêt créditeur, ou taux d'intérêt des participations, utilisé dans la formule de calcul des participations d'un contrat avec participation semble-t-il différent du rendement réel du fonds?

Il peut y avoir de nombreuses explications pour cette différence et chaque assureur aura la sienne. En général, d'autres facteurs que les rendements récents sur les placements entreront en ligne de compte lorsque viendra le temps d'établir le taux d'intérêt des participations (les niveaux des excédents, par exemple). Une recommandation faite au conseil d'administration de la société influe également sur l'établissement des taux d'intérêt des participations. Il est important d'examiner les documents de marketing fournis par chaque assureur pour bien comprendre comment le taux d'intérêt des participations est établi.



11. Qu'est-ce que le taux du crédit de rendement et comment l'utilise-t-on pour calculer le crédit de rendement annuel? En quoi cette façon d'utiliser le taux du crédit de rendement diffère-t-elle de la façon dont nous utilisons le taux servant à calculer les participations des contrats avec participation?

Le taux du crédit de rendement de Performax Or est basé sur le rendement annuel nivelé du Fonds de placement Performax Or, diminué des frais de placement. Le taux du crédit de rendement est établi le 31 mars de chaque année, en fonction du rendement nivelé du Fonds au 31 décembre de l'année précédente. Le taux du crédit de rendement sert à calculer le crédit de rendement annuel à la date anniversaire du contrat. La formule de calcul est décrite dans le contrat Performax Or, de même que tous les autres taux et facteurs inclus dans la formule. Les résultats projetés en matière de mortalité, de déchéances et de frais sont déjà pris en compte dans le calcul du crédit de rendement annuel et dans le versement du crédit de rendement minimum garanti.

Dans le cas des contrats avec participation, le taux des participations est fondé sur le rendement nivelé du compte des contrats avec participation, diminué des frais de placement, mais il n'y a pas nécessairement de lien immédiat entre le taux des participations et le rendement du compte. Les produits avec participation offrent plus de latitude dans le rajustement du taux des participations et n'ont pas à refléter de façon immédiate les variations de rendement des placements. Le taux des participations représente le taux d'intérêt qui sert à déterminer la composante placement des contrats avec participation; c'est aussi l'un des facteurs qui entrent dans le calcul du barème des participations. Les autres facteurs sont la mortalité, les déchéances et les frais. Une fois tous ces facteurs pris en compte, le résultat obtenu sert à établir la formule de calcul du barème des participations. S'il y a un « excédent », le conseil d'administration peut décider de distribuer une partie des bénéfices déclarés à chaque titulaire de contrat, sous forme de participations. La formule servant à déterminer le montant des participations attribué à chaque titulaire n'est pas indiquée dans le contrat. Il n'y a pas de participation minimum garantie.

En résumé, le taux du crédit de rendement et le taux des participations sont tous deux fondés sur le rendement nivelé du Fonds, mais le rapport entre ce rendement et le taux du crédit de rendement est beaucoup plus direct que celui qui existe entre le rendement et le taux des participations. En outre, le taux du crédit de rendement, tout comme le taux des participations, sert à calculer le montant annuel versé à chaque titulaire de contrat. Cependant, dans le cas de contrats avec participation, outre le taux des participations, d'autres facteurs entrent en jeu dans la détermination des participations, et il n'est pas garanti que des participations seront versées chaque année. Dans le cas de Performax Or, seul le rendement des placements influe sur le montant du crédit de rendement à payer, et nous garantissons qu'un montant minimum de crédit de rendement sera versé chaque année.

12. Quel rapport y a-t-il entre le taux du crédit de rendement et le taux de rendement du Fonds de placement Performax Or?

Le taux du crédit de rendement de Performax Or est au moins égal au rendement nivelé. Dans le cas de Performax Or, nous garantissons que le taux du crédit de rendement ne sera jamais inférieur au rendement nivelé du Fonds de placement Performax Or. Pour cette raison, nous ne pouvons pas rajuster le taux comme dans le cas du taux des participations. Même si nous pouvons offrir, le cas échéant, un taux supérieur à celui auquel nous sommes tenus, nous ne pouvons pas compenser la perte subie en réduisant le taux de rendement des années suivantes.



13. Quel effet la baisse prolongée des taux d'intérêt a-t-elle sur le taux du crédit de rendement de Performax Or? Qu'en est-il du taux des participations et des barèmes des participations des autres compagnies d'assurance?

Les taux des participations des produits vie entière avec participation subissent de fortes pressions à la baisse. Comme la plupart des comptes des contrats avec participation sont composés à 80 % d'obligations et de créances hypothécaires (60 % dans le cas du Compte canadien des contrats avec participation de Manuvie) et que les obligations d'État à 20 ans produisent des rendements inférieurs à 3 %, de fortes pressions à la baisse s'exercent sur les barèmes des participations, dans tout le secteur de l'assurance en Amérique du Nord, en raison du rendement des placements. Bien que d'autres facteurs tels que la mortalité, les déchéances ou les frais puissent influencer sur le barème des participations, les résultats de placements sont, de loin, ceux qui ont la plus forte incidence.

En clair, les facteurs économiques qui ont amené les compagnies d'assurance à augmenter le taux du CDA uniforme des produits d'assurance vie universelle, d'assurance maladies graves permanente et T100 forceront le secteur de l'assurance à réduire les barèmes des participations. L'incidence sur les barèmes des participations sera cependant plus lente à se faire sentir, car le taux des participations est déterminé à l'interne, après nivellement ou établissement d'une moyenne des taux de rendement, mais elle est la conséquence directe de l'évolution récente des marchés financiers. Cela est également vrai pour Performax Or. Comme la composition cible de l'actif exige que 60 % du portefeuille de placements sur lequel s'appuie ce produit soit constitué d'obligations et de créances hypothécaires, à l'instar de la situation actuelle pour le taux des participations du compte des contrats avec participation, il est peu probable que nous puissions maintenir le taux actuel du crédit de rendement dans un proche avenir. Le niveau auquel se stabiliseront éventuellement le taux des participations et le taux du crédit de rendement des produits avec participation et de Performax Or dépend entièrement du niveau auquel se stabiliseront les marchés obligataires et boursiers et de la date à laquelle cette stabilisation aura lieu.

Lorsqu'ils présentent un projet informatisé d'assurance vie entière à leurs clients, les conseillers devraient choisir un taux hypothétique qui reflète des attentes raisonnables en matière de rendement des placements à long terme et qui tient compte de leurs expérience et connaissances. Étant donné la conjoncture, il serait prudent de présenter des projets fondés sur un taux inférieur au taux actuel des barèmes des participations ou du crédit de rendement et de veiller à ce que les clients comprennent bien que leur contrat demeure sensible à une baisse des taux et des barèmes des participations.

En résumé, si les taux d'intérêt et les marchés des actions demeurent aux niveaux actuels pendant une période prolongée, la composante rendement des placements des barèmes des participations ou des taux pourrait encore baisser de quelques points. Inversement, si vous estimez que les rendements obligataires et les marchés des actions finiront par se relever, cela aura pour effet d'atténuer la baisse anticipée ou d'augmenter le taux des participations et du crédit de rendement. Mais la date à laquelle cela se produira et le niveau qui sera atteint dépendent entièrement du rendement de ces placements.

14. Dans un contrat avec participation, qu'est-ce que l'excédent et d'où vient-il?

L'excédent (aussi appelé bénéfice ou profit) correspond aux sommes excédentaires détenues dans le fonds de participation, en sus de celles qui sont requises pour couvrir les valeurs garanties des contrats avec participation (le capital-décès garanti et la valeur de rachat garantie). L'excédent est créé lorsque les résultats à l'égard d'hypothèses telles que la mortalité, les déchéances, les frais et, évidemment, les rendements sur les placements, dépassent les attentes. Si les résultats sont inférieurs aux attentes, certains facteurs s'annuleront les uns les autres et il pourrait ne pas y avoir d'excédent. De tous les facteurs pouvant influencer sur l'excédent, le rendement des placements est celui qui a les répercussions les plus importantes.

Les contrats avec participation sont conçus de façon à ce que l'excédent puisse être retourné ou « distribué » aux titulaires de contrat. Il n'y a pas d'obligation de distribuer la totalité de l'excédent aux titulaires lors d'une année. En cas d'excédent, les assureurs peuvent déterminer la partie de l'excédent qu'ils veulent distribuer sous forme de participations aux titulaires.

15. Dans le cas du contrat Performax Or, qu'arrive-t-il de l'excédent?

En général, le contrat Performax Or ne dégage pas d'excédent. Le produit prévoit l'attribution aux titulaires des rendements des placements sous forme d'un crédit de rendement annuel (sans l'intervention du conseil d'administration). Les facteurs influant sur l'excédent des fonds avec participation, tels que la mortalité et les déchéances, sont intégrés dans le calcul du crédit de rendement sous forme de montants garantis. Ces montants garantis sont versés automatiquement chaque année.

Si les résultats réels concernant la mortalité, les déchéances et les autres facteurs sont inférieurs aux hypothèses, ce sont les actionnaires (et non les titulaires) qui en subissent les répercussions négatives. C'est également ce qui se produit avec tout autre produit d'assurance sans participation, comme la vie universelle ou l'assurance temporaire.

Si les résultats dépassent les prévisions, les répercussions sont positives pour les actionnaires. Le seul facteur pouvant se répercuter sur les titulaires de contrat Performax Or est le rendement sur les placements. Manuvie a une obligation contractuelle d'établir un taux de crédit de rendement au moins égal au rendement nivelé du fonds. Le rendement des placements ne peut être mis de côté pour être utilisé ultérieurement. Il ne peut servir qu'à niveler le rendement, c.-à-d. à étaler le rendement sur un certain nombre d'années afin d'atténuer les fluctuations.

16. Le taux d'intérêt des participations est-il le seul facteur qui influera sur les participations?

Non. Le taux d'intérêt des participations n'est qu'un des nombreux facteurs qui se répercuteront sur le rendement du contrat, mais c'est le seul que les assureurs rendent public. Le taux d'intérêt des participations représente la composante placements de la formule de calcul. La formule de calcul tiendra aussi compte d'autres facteurs qui influent sur les participations, tels que la mortalité, les déchéances, les frais et les taxes, mais ceux-ci ne seront pas communiqués.

Les conseillers et clients désireux d'avoir plus de renseignements sur le calcul du rendement de leur contrat devraient songer au contrat Performax Or. Les contrats Performax Or donnent droit à un crédit de rendement annuel qui est affecté de la même façon que des participations : souscription d'assurance libérée, financement de l'option Temporaire (augmentation de la couverture) ou dépôt dans le compte de capitalisation (participations en dépôt).

Le contrat Performax Or prévoit l'attribution aux titulaires des rendements des placements (représentés par le taux du crédit de rendement des placements versé annuellement). Les autres facteurs pouvant influencer sur les participations d'un contrat avec participation, tels que la mortalité et les déchéances, sont intégrés dans le calcul sous forme de montants garantis. Ces montants garantis sont versés automatiquement chaque année. Contrairement au taux d'intérêt des participations d'un contrat avec participation, qui est l'un des nombreux facteurs variables pouvant influencer sur les participations, le taux du crédit de rendement utilisé pour les projets informatisés Performax Or est le seul facteur variable qui aura une incidence sur le crédit de rendement du contrat.



 **Financière Manuvie**
Pour votre avenir^{MC}